par suite de la chûte d'une balle de laine. Quatre semaines de repos. Docteur Ballenghien. — Le domestique de M. Albert Denis, teinturier, M. Cyrille Lemaire, 36 ans, rue Choiseul, fort Mulliez, s'est fait des contusions au côté gauche en tombant dans un escalier. Quinze jours de repos. Docteur Derville. — A la Société Anonyme de Peignage, rue du Collège, l'un des ouvriers, M. Jules Chatelet, 17 ans, rue Philippe-de-Girard, 34, s'est fait une entorse au poignet droit en soulevant une balle de laine. Vingt jours de repos. Docteur Desrousseaux. — Un ouvrier des Télégraphes, M. Albert Bourgois, demeurant, rue de Cronstadt, 2, à Tourcoing, a été mordu au pouce droit par le chien de MM. Dubois et Dazin, expéditeurs, rue du Grand-Chemin, au moment où il traversait la cour. Quinze jours de repos. Docteur Delegrange. — Un journalier au service de la Ville, M. Noël Delplanque, 47 ans, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 5, s'est fait des contusions au côté droit en tombant à l'Ecole de Natation, dans le bassin qu'il nettoyait. Quatre semaines de repos. Docteur Harlet. — Un tisserand de M. Florimond Wattel, fabricants, M. Ernest Drot, 29 ans, rue Daguesseau, cour Allard, 15, s'est fait des contusions aux reins et au ventre, en tombant. Trois semaines de repos. Docteur Harlet.

JE SOUFFRAIS d'une gastralgie, j'ai pris des PILULES SIBONE, je suis guéri. 67424

ENTERREMENT DU JEUDI 17 AVRIL. — Mme veuve Louis Debouvries, née Marie Deltour, huit heures trois quarts, église Saint-Louis, Tourcoing.

CROIX

LE BUREAU DE BIENFAISANCE CONTRE LA MUNICIPALITÉ. — Nous avons publié la lettre des membres du Bureau de bienfaisance à M. le Préfet du Nord, lui demandant d'intervenir pour faire effectuer le versement des sommes provenant de la quête faite lors du Carnaval d'été.

Nous aurions voulu voir M. le maire de Croix pour recevoir ses explications. Il était absent, mais nous sommes en mesure d'annoncer que les quêtes faites les 30 et 31 mai, à l'occasion du Carnaval d'été, ont produit la somme de 156 francs 70.

POUR LES PAUVRES. — L'Union Colombophile de Croix, à la suite de son concours au profit des pauvres, a versé à la caisse de l'Hospice la somme de 69 francs.

BLESSÉ AU BRAS. — Au peignage Holden, M. Maurice Coureur, 19 ans, graisseur, 8, rue de Wasquehal, à Flers-Breucq, a eu le bras gauche serré entre une courroie et une poulie en nettoyant une carde. Il s'est fait à l'avant-bras gauche une forte contusion. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

RESPECT AUX FUTURES MOISSONS. — M. Spriet, garde-champêtre, a dressé une contravention à Richard Dewaegener, tisserand à Croix, 7, Grande-Rue, pour avoir traversé un champ ensemencé.

PIED ÉCRASÉ. — En montant une balle de laine à l'aide de l'ascenseur, au peignage Holden, M. Arthur Bertrand, 19 ans, rue Voltaire, à Croix, a été blessé au pied droit par le déclic de l'ascenseur. L'ongle du deuxième orteil a été arraché et la phalangette fracturée Trois semaines de repos, docteur Barroyer.

WASQUEHAL

BLESSÉ A LA JAMBE. — Chez MM. Eycken et Leroy, M. Henri Désiré, 60 ans, demeurant au Quesne à Marcq-en-Barœul, s'est contusionné à la cuisse droite en mettant de la résine sur une courroie. Quinze jours de repos; docteur Liénard.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez MM. Scol, fabricants de voiture d'enfants, Henri Plande, 15 ans, rue Holden, à Croix, est tombé dans l'atelier et s'est blessé au genou gauche. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables de Wasquehal sont informés que le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie de Wasquehal pour opérer les mutations des cotes pour l'année 1910.

LANNOY

LA COMMISSION MUNICIPALE DES FÊTES est convoquée à l'Hôtel de Ville pour vendredi prochain, à 7 heures et demie du soir, à l'effet d'élaborer le programme de la fête nationale du 14 juillet.

HEM

VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES. — Le contrôleur régional opérera en cette commune: le 22 juin, à 8 heures du matin, à l'estaminet de M. Alphonse Pluquet, hameau du Petit-Lannoy; le 23 juin, chez Mme veuve Doussemart, cabaretière à la Place.

TOURCOING

La journée du jeudi 17 :

MARCHÉ.

MUSÉE: *de 3 à 5 heures.*

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE: *de 9 h. à midi et de 5 à 9 heures.*

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE: *de 6 à 8 heures.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS: *de 2 à 4 h.*

Une mort tragique rue du Moulin-Fagot

Une femme prise de congestion dans sa cave. Le mari découvre son cadavre

Une mort subite, qui a provoqué une vive émotion dans le quartier du Moulin-Fagot, s'est produite mercredi matin, rue du Moulin-Fagot, 15.

A cette adresse habite un courtier en laines, M. Auguste Paradis, et sa famille. Mercredi, comme de coutume, celui-ci quitta son habitation vers huit heures un quart, et il était de retour chez lui vers midi.

Il fut surpris de ne pas trouver sa femme à la maison. Sur le feu il remarqua une poêle à frire contenant du beurre brûlé. L'inquiétude de M. Paradis augmenta lorsqu'il aperçut la porte de la cave ouverte. Ses appels restant sans réponse, il enflamma une allumette. Il aperçut à cette faible lueur, sa femme étendue dans la cave, inanimée.

Affolé, il appela un de ses voisins, M. Parsy, marchand de beurre, qui descendit à la cave. A deux, ils remontèrent le corps au rez-de-chaussée. MM. les docteurs Catteau et Défossez furent appelés. Ils ne purent que constater le décès, qu'ils attribuent à une congestion cérébrale. La mort avait dû survenir vers dix heures un quart.

Mme Paradis, née Hermance Dessauvages, était âgée de 31 ans, et mère d'un enfant de huit ans. On suppose que la malheureuse aura été frappée de congestion en remontant de la cave, ce qui expliquerait la position de son corps.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Christophe.

Un noyé inconnu au pont du Fresnoy

SON SIGNALEMENT

Dans la matinée de mercredi, vers cinq heures trois quarts, les employés d'octroi Marcel Leroy et Leman, passant le long du canal, a proximité du pont et de la passerelle du Fresnoy, constatèrent qu'un litre d'absinthe, entamé, était déposé sur la berge.

Intrigués, ils examinèrent le canal et aperçurent un cadavre d'homme qui flottait. A l'aide de leur canne, ils l'attirèrent sur la berge et firent prévenir M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui procéda aux constatations légales.

Comme c'était l'heure de l'ouverture des usines, un grand rassemblement se forma. Toutefois, personne ne put fournir au magistrat le moindre renseignement sur l'identité du noyé. M. Rougeron fit conduire le cadavre à la morgue de l'hôpital civil, où il fut examiné par M. le docteur Julien, médecin-légiste. Aucune trace de violences n'a été constatée.

L'enquête conclut à un suicide. On suppose que l'inconnu, avant de se jeter à l'eau, aura absorbé une petite quantité d'absinthe, ce qui explique la présence du litre sur la berge.

Voici le signalement du noyé: taille, 1 m. 70; assez forte corpulence; front haut et dégagé; barbe rasée depuis quelques jours; moustaches brunes, grisonnantes, retombantes; cheveux bruns, grisonnants aux tempes, légèrement relevés en brosse, sourcils rares.

Comme vêtements il portait: flanelle à rayures grises et bleues; maillot en coton blanc; chemise à carreaux bleus et gris, le bleu dominant; chaussettes en laine, le pied noir, les jambières rougeâtres; bottines à lacets; bretelles très usagées; comme cravate il portait un plastron noir; pantalon et veston à carreaux bruns; gilet chiné noir et blanc. Le tout est presque neuf, sauf les bretelles quelque peu usagées.

Le noyé qui paraît âgé d'une cinquantaine d'années n'a séjourné que peu de temps dans l'eau.

Le bruit a circulé avec persistance à Roubaix, au cours de l'après-midi, que le noyé ne serait autre qu'un ancien compagnon d'existence d'Adéline Wilfart, dont le cadavre fut, ainsi que nous le relatons d'autre part, retiré également du canal, à la même heure, quai d'Anvers, territoire de Roubaix, à un kilomètre environ du pont du Fresnoy.

Les allégations les plus fantaisistes ont même été émises à ce sujet, et l'on concluait à un drame passionnel, voire même à un crime suivi de suicide du meurtrier.

Un de nos collaborateurs a pu retrouver dans la soirée à Roubaix, l'adresse de la personne désignée, un ouvrier peintre, qui dormait tranquillement dans sa chambre, insouciant des bruits mis en circulation à son sujet. C'est donc ailleurs qu'il faudra orienter les recherches pour établir l'identité du noyé.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements de nature à identifier ce noyé sont priées de s'adresser à l'hôpital civil, rue Nationale, 12 ou au poste de police.

UNE REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL se tiendra dimanche prochain à dix heures et demie du matin.

Ordre du jour: Emprunt de 3.573.134 francs: Réalisation d'une partie; communication; réalisation du surplus; traité à passer. — Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing: Demande d'autorisation d'émettre des obligations pour 2 millions de francs. — Tramways de Roubaix et de Tourcoing: Demande de modification de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 1906, relatif à la circulation des voitures ordinaires; avis. — Sapeurs-Pompiers: Demande de liquidation de la pension de M. Achille-Désiré Leclercq, sergent des sapeurs-pompiers volontaires. — Sapeurs-Pompiers: Règlement intérieur et caisse de retraites. — Taxe annuelle de 1.50 0.0 sur le revenu net de la propriété bâtie: Engagement de verser au Trésor les frais de perception. — Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie: Création d'un emploi de professeur. — Collège de jeunes filles: Compte administratif de 1908; budget supplémentaire de 1909; remises consenties aux familles; autorisation de payer la subvention inscrite au budget. — Place du Blanc-Seau: Aliénation d'un terrain. — Facteurs des Postes: Suppression de distributions. — Réceptions de travaux et fournitures. — Crédits supplémentaires. — Soutiens de famille.

Rapports de Commissions.— Finances: Etats de sommes irrécouvrables.

EXCURSION A ANVERS. — La Commission de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue du Calvaire, rappelle que le voyage d'Anvers est fixé au dimanche 27 juin. La cotisation est de 8 francs 50, frais de voyage, visite du Jardin d'acclimatation et dîner compris. Pour l'inscription se présenter à l'Ecole où chez M. Barbenson, 12, Grand'Place, jusqu'au lundi 21 au soir. Il est recommandé de se faire inscrire de suite, le nombre des places étant limité.

QUE TOUS CEUX QUI SONT FATIGUÉS de prendre sans résultat des médications pour combattre la constipation, ne se découragent pas! Un emploi régulier du PAIN NORMAL FRANÇAIS les guérira facilement. (Voir aux annonces). 67420

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — Les membres des sociétés de Secours Mutuels, qui désireraient assister à l'une où l'autre des séances du Congrès qui se tient à Lille, du 17 au 20 juin, peuvent se procurer des cartes d'auditeur chez le Président de l'Union, M. Arthur Binet, 14, rue de Turenne, qui a aussi quelques cartes pour les fêtes du Palais d'Eté et de l'Hippodrome, qui auront lieu les vendredi et samedi à 8 h. 1/2 du soir.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux établissements Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, une soigneuse, Mlle Zoé Declercq, 21 ans, demeurant à la Place, à Neuville-en-Ferrain, a été blessée au médius gauche par la pointe d'un métier. Quelques jours de repos. Docteur Vanneufville. —— Chez M. Liénart-Walnier, teinturier, rue Verte, M. Jules Beauvois, demeurant à Mouscron, en soulevant une cuve, s'est fait un lumbago. Huit jours de travail. Docteur Bourgois.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 831

RONCQ

UN ACCIDENT DANS UNE FERME

La servante grièvement brûlée par de l'eau bouillante

Dans la matinée de mardi, vers 8 heures, un accident d'une certaine gravité, s'est produit chez M. Joseph Couvreur-Catteau, cultivateur, au hameau du Riche-Vinage. La servante de la ferme, Mlle Alice Verlinde, âgée de 16 ans, retirait du feu un pot d'eau bouillante. En s'approchant de la cuisinière, elle avait inconsciemment posé le pied sous ce meuble, de sorte qu'en se retirant avec l'eau, le pied fut retenu. La malheureuse perdit l'équilibre et tomba à la renverse, recevant sur le haut du corps, le liquide bouillant.

Aux cris poussés par Mlle Verlinde, Mme Couvreur accourut et s'en fut aussitôt quérir des voisins qui prodiguèrent les premiers soins à la jeune fille.

M. le docteur Galissot fut mandé, et il constata que la servante portait des brûlures assez graves, du 1er et 2e degré, à la figure au sein et au côté droit de la poitrine. L'état de Mlle Verlinde n'inspire jusqu'ici aucune inquiétude, mais elle devra subir une incapacité de travail d'assez longue durée.

Il est aussi facile de vendre une voiture, que d'en acheter une avec l'aide des annonces.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier, Masquelier Joseph, 47 ans, forgeron, demeurant à Wattrelos, hameau du Plouys, a eu le médius gauche comprimé entre deux tôles de recouvrement; il en est résulté un phlegmon gangreneux qui nécessitera la perte du doigt. M. le docteur Leplat a prescrit un repos de six semaines.

LILLE

LA FONDATION BROUSSE. — L'Institut a accordé sur la fondation de Brousse, 2000 francs pour l'achat et l'installation d'un sismographe pour la station de Lille.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE A PARIS. — Une cinquantaine de membres de la Société de géographie, sous la direction de M. Bonvalot, vice-président, ont excursionné trois jours à Paris.

Accompagnés de M. le docteur Vermersch, président des Rosati de Flandre, et vice-président honoraire de la Société de géographie, les sociétaires, arrivés le matin, ont visité le musée et la manufacture nationale des Gobelins d'où ils se sont rendus au Jardin des Plantes.

Le lendemain, les membres de la Société de géographie ont représenté Lille et le Nord à la Fête des Roses organisée à Fontenay-les-Roses et au théâtre de Verdure de l'Hay.

La matinée de lundi a été occupée entièrement par une excursion à Meudon et à la terrasse fameuse, d'où le regard se porte sur de si beaux horizons.

De Bellevue, les excursionnistes se rendirent en voiture à la manufacture nationale de Sèvres; après quoi ils ont quitté Sèvres pour aller à Boulogne-sur-Seine. Là, ils visitèrent une usine cinématographique.

UN CYCLISTE QUI L'ÉCHAPPE BELLE.— Une voiture attelée d'un cheval et conduite par M. Léon Croquet, demeurant place de Tourcoing, longeait hier, vers onze heures du matin, la rue Nationale, se dirigeant vers la Grande-Place.

Au moment où le véhicule passait à hauteur du numéro 9, un cycliste, Edouard Caudenys, 17 ans, coursier à Roubaix, allant dans la même direction, voulut dépasser la voiture.

Le cycliste calcula si mal sa direction qu'il alla se jeter sur le cheval.

Fort heureusement il réussit à sauter en bas de sa machine et s'évita ainsi de rouler sous la voiture.

Seule, sa bécane, eut à souffrir de la collision.

LES ACCIDENTS. — M. Emile Wacrenier, 29 ans, serrurier, demeurant rue d'Austerlitz, 64, rentrait chez lui, mardi soir, lorsqu'arrivé rue des Rogations, il glissa si malheureusement qu'il tomba et se fractura une côte. Le docteur Vincent vint lui prodiguer ses soins et ordonna au blessé, qu'on avait reconduit à son domicile, un repos de quelques semaines.

JEUNES VOLEURS. — La police a arrêté mercredi matin, les jeunes Emile Wallain, 15 ans, manœuvre, rue de Fontenoy, 58, et Ferdinand Coulon, 17 ans, apprenti couvreur, rue d'Arras, 146, auteurs d'un vol avec effraction commis dans la nuit de lundi à mardi chez M. Guelton, couvreur, rue Arago, 62. Ils ont avoué le méfait et ont été déférés au parquet.

RÉFECTION DE LA SALLE DE SPECTACLES. — La salle de spectacle de la place Sébastopol sera remise, dès le commencement de la semaine prochaine, aux ouvriers de divers corps de métiers, chargés d'en faire une réfection complète. Tout le bâtiment sera nettoyé, remis à neuf. Les travaux dureront jusqu'à la fin du mois de juillet.

UN GRAVE ACCIDENT EN GARE SAINT-SAUVEUR. — On a admis à l'hôpital de la Charité, le nommé Auguste Moutier, 36 ans, camionneur, au service de M. Tesse, négociant en huiles, rue Solférino, qui avait reçu une tonne d'huile sur l'abdomen, dans la soirée de mardi, en gare St-Sauveur. Son état est inquiétant.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE A LILLE. — Mercredi matin, un employé de la fabrique Wacrenier, rue Nationale, à Lille, venait déclarer au commissariat de police du 5e arrondissement que des cambrioleurs avaient opéré la nuit dernière chez son patron. Ils avaient enlevé dans le sous-sol une quantité de marchandises de valeurs, consistant en couverts en argent, services à café, sucriers, etc. etc.

Le montant du vol s'élève à quelques centaines de francs. Les cambrioleurs n'ont laissé aucune trace d'effraction et ont dû opéré avec une extrême habileté pour ne pas se laisser surprendre, car à cet endroit stationnent pendant une bonne partie de la nuit de nombreux cochers de fiacres. Seul, un passant a vu vers deux heures du matin, une faible clarté.

Une enquête est ouverte.

ARMENTIERES

DEUX AGENTS AUX PRISES AVEC UN FORCENÉ. — Paul Vangertruy, 29 ans, s'est rebellé contre les agents Bournoville et Clément. Le premier a eu la main gauche mordue et le poignet tordu; le second en a été quitte avec quelques coups de poing. Après avoir opposé aux agents une vive résistance dans la salle d'estaminet du « Petit Château », rue des Agneaux, le coupable a été conduit au poste.

WAVRIN

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Une voiture dans laquelle se trouvaient MM. Lasternas, Champion et Bonnier, tous trois professeurs, se rendait de la gare de Wavrin à Fournes, mardi. Tout à coup, le cheval prit peur à l'arrivée d'une voiture de ferme et s'emballa. Les personnes qui se trouvaient dans la voiture furent projetées violemment à terre. Ils ont tous des contusions plus ou moins graves.

HOUPLINES

UNE AFFAIRE SCANDALEUSE. — Il y a quelques jours, de jeunes ouvriers de fabrique, dont un, nous assure-t-on, adroitement « chauffé », se lancèrent des quolibets à propos du patronage.

Ces paroles furent rapportées au citoyen Sohier, maire d'Houplines, alors investi des fonctions judiciaires en l'absence du commissaire de police, appelé au régiment pour une période d'instruction.

Secondé par trois ou quatre complices, sans même prendre la peine de contrôler les dires du gamin accusateur et sans tenir aucun compte des dénégations énergiques d'un autre qui fut violenté et mis au cachot en raison de son attitude honnête et courageuse, le citoyen Sohier monta le fameux coup qui pourrait bien lui coûter cher.

En effet, hier, de dix heures du matin à quatre heures du soir, M. Martin, commissaire de police délégué par le parquet, est venu enquêter sur place et, pour la plus grande confusion des auteurs de cette infernale machination, le jeune accusateur s'est complètement rétracté.

M. l'abbé Willebois, curé de Sainte-Anastasie, unanimement estimé et respecté à Houplines, que le citoyen Sohier espérait atteindre, a pris ses mesures pour prouver à ses adversaires sans scrupules qu'on ne s'attaque pas impunément à la réputation d'un honnête homme et il a adressé une plainte au parquet.

Nous croyons savoir que d'autres plaintes suivront la première.

FABRIQUE DE CERCUEILS HUVENNE Frères, 84, rue du Fontenoy, Roubaix GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléphone 2.81

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Congrès Eucharistique de Roubaix

Nous donnons ci-dessous l'ordre des exercices du congrès eucharistique de Roubaix, qui aura lieu, cette année, au Sacré-Cœur et qui sera présidé par N.N.S.S. Carlier, Margerin et Berteaux: Samedi, 19 juin, à 8 heures du soir, salut avec prédication, suivi de l'Heure Sainte, par M. le chanoine Lamérand, directeur du congrès.

A 10 heures commencera l'adoration nocturne par les confrères du Saint-Sacrement de toutes les paroisses de Roubaix: de 10 h. à 11 h., paroisse Saint-Sépulcre; de 11 h. à 2 h., paroisse Saint-Martin; de 12 h. à 1 h., paroisse du Sacré-Cœur; de 1 h. à 2 h., paroisses Saint-Antoine et Saint-François; de 2 h. à 3 h., paroisses Sainte-Elisabeth et Saint-Rédempteur; de 3 h. à 4 h., paroisses Notre-Dame et Saint-Joseph; de 4 h. à 5 h., paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche, 20 juin. — A 5 heures, messe basse; à 6 heures, messe de communion générale des femmes; à 7 heures, messe de communion pour les hommes avec allocation par M. le chanoine Lamérand; à 8 heures, messe basse; à 9 heures, messe pour les enfants des écoles; à 10 heures, grand messe solennelle: lecture du décret, annonces des indulgences. Pèlerinage de l'Institut Technique et de l'Institution Notre-Dame des Victoires. La messe sera chantée par la scola du collège; à midi, messe basse.

A l'issue de la grand'messe, à 11 h. 1/2, réunion des congressistes hommes et jeunes gens, à la salle des œuvres, boulevard de Strasbourg, 157. Lecture et discussion des rapports.

A 3 heures, réunion des dames et jeunes filles au même local. Lecture et discussion des rapports.

Vêpres à 4 heures 1/4.

A 8 heures du soir, salut solennel de clôture du congrès et de l'Adoration. Allocution et procession du Saint-Sacrement.

ROUBAIX

SACRÉ-CŒUR. — *La retraite et les pèlerinages.* — Hier, à l'exercice de 5 heures, M. l'abbé Pauchet a parlé de la souffrance qui, chrétiennement supportée, est très méritoire.

Les paroissiens de Saint-Joseph sont venus en pèlerinage en très grand nombre, à 8 heures et demie. La messe a été célébrée par M. l'abbé Bayart, curé, et les chants exécutés par les enfants des écoles.

Le grand sermon de la retraite a été donné au salut à 8 heures; M. l'abbé Pauchet a d'abord remercié son auditoire qui va s'augmentant chaque jour. Il a ensuite parlé du respect humain.

Aujourd'hui à dix heures, pèlerinage de la paroisse Notre-Dame. Demain, à 8 heures, pèlerinage de la paroisse du T.-S. Rédempteur; à 10 heures, paroisse Saint-Sépulcre.

—— **La Fête du Sacré-Cœur.** — Nous recevons le communiqué suivant:

« Le Comité de Roubaix de la Ligue Patriotique des Françaises demande à ses adhérentes de vouloir bien pavoiser, dimanche prochain, en l'honneur du Sacré-Cœur. Les dizainières sont priées de faire des démarches dans ce but. »

WATTRELOS

—— **La Chorale « Les Amis du Centre »** s'est rendue à Incoyghem-lez-Tieghem, pour assister à une fête musicale. Le matin, elle a exécuté la Messe des Anges, de Mazinque, sous la direction de M. Jules Lepoutre. Les solistes étaient MM. Portier, Dufour, Vrck, Lecroert, Millescamps. Le soir, elle a donné un concert, au grand applaudissement du public. Toutes nos félicitations à cette vaillante phalange.

A St-JACQUES 211-213-215, rue du Collège ROUBAIX DEUIL IMMÉDIAT Locations de Châles POUR DEUIL 1035

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les lignes A et B de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing

Roubaix, le 16 juin 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Permettez à un groupe d'abonnés aux tramways de Roubaix-Tourcoing d'emprunter les colonnes de votre estimable journal pour se faire l'écho des plaintes nombreuses que soulève journellement dans le public le tracé des lignes A et B.

Nous servant continuellement de ces lignes, nous avons maintes fois entendu les récriminations faites à leur sujet, et n'avons pas encore pu comprendre pourquoi la Compagnie s'obstine à promener ses voyageurs par la rue Pierre-Motte et le boulevard Gambetta pour les conduire de la Grande-Place à la place de la Liberté.

Les nombreux voyageurs, et surtout les étrangers forcés d'employer ce parcours, maudissent cette administration qui n'aurait, semble-t-il qu'à doubler la voie de la Grande-Rue, pour faire cesser cet état de choses, qui cause une perte de temps très préjudiciable à tous.

Vous priant d'insérer cette lettre dans la « Tribune publique » de votre prochaine édition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Un groupe d'abonnés du quartier de la Fosse-aux-Chênes et de la rue du Collège.

L'ébouage rue de l'Epeule à Roubaix

Roubaix, le 15 juin 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Depuis bien longtemps il arrive que le service de l'ébouage se pratique l'après-midi dans la rue de l'Epeule, ce qui est vraiment désagréable pour une des plus belles artères de Roubaix. Depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi on y voit des centaines de poubelles qui, bien souvent, sont renversées avant que la charrette n'arrive.

Nous serions très heureux de voir cette coutume disparaître et de pouvoir rentrer les bacs vers dix heures du matin, comme dans tant d'autres villes de moindre importance que la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Un groupe d'habitants de la rue de l'Epeule.

Les autos et la poussière

Roubaix, le 16 juin 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Depuis quelque temps quelques gens peut-être bien intentionnés excitent l'opinion publique, les services de police, la municipalité, à sévir contre les automobilistes qui, à leur dire, vont trop vite, font trop de poussière, en un mot deviennent une calamité pour notre bonne ville de Roubaix. Résultat: une cinquantaine de contraventions en une semaine. On a immolé à ces grincheux quelques chauffards et beaucoup de chauffeurs. Mais si à leur tour les automobilistes agacés se mettaient à réclamer: 1° Parce que les chiens couvrent les rues en trop grande abondance et particulièrement ceux des grincheux; 2° parce que les dames des grincheux battent leurs tapis à leur porte; 3° parce que ces messieurs balayent une fois par semaine leur trottoir sans l'arroser; 4° parce que les tramways vont trop vite et font trop de poussière; 5° parce que les voitures hippomobiles tiennent toujours leur gauche. La police, occupée ailleurs à rédiger des contraventions à leur charge, se montrerait peut-être un peu moins exigeante au sujet de la vitesse des automobiles qui n'a rien d'exagéré. Balayez en arrosant devant vos portes, messieurs les grincheux, et cela soigneusement et tous les jours et vous verrez qu'il y aura moins de poussière.

Pour terminer, une mention spéciale au correspondant qui voudrait que l'on plombe la troisième et quatrième vitesse à chaque passage d'octroi. Ce monsieur, qui a contrôlé cette façon de faire à Paris, devrait se mettre au service de la municipalité et organiser ce service 1° au boulevard de Paris et 2° au boulevard de Tourcoing. Il paiera 1° les frais de plomb et 2° le personnel nécessaire. Seulement, comme il est probablement rentier, il doit ignorer que l'automobile sert principalement au commerce et à l'industrie dans notre ville et que la plupart des gens qui se servent de ce mode de locomotion le font, plus, pour gagner du temps que par plaisir.

Agréez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

Un vieil automobiliste qui n'a jamais occasionné d'accident.

Les subventions aux sociétés musicales de Lys

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous constatons avec étonnement dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal de Lys, publié le 11 juin dans le *Journal de Roubaix*, qu'il a été allouée à la « Fanfare de Lys » une subvention complémentaire de 890 francs pour... achat d'uniformes! Bien plus, on nous dit que cette somme n'est que la seconde partie d'un crédit total de 2.400 francs qui doit lui être voté en trois fois. Avec la subvention régulière de 400 francs par an, cela fera 3.400 fr. que cette société touchera en trois ans, à la commune de Lys.

Il nous semble qu'il pourrait être fait des fonds de la ville un emploi d'une utilité moins contestable et n'est-il pas permis de s'étonner que de semblables décisions soient prises à un moment où tout le monde se plaint de l'augmentation des impôts?

Nous considérons ce vote comme peu soucieux des intérêts des contribuables et croyons devoir protester énergiquement.

Un groupe de contribuables mécontents.

Il ne faut pas confondre

Tourcoing, 16 juin 1909.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Je remarque à la Tribune Publique, sous la rubrique « A la recette municipale » une lettre qui concerne le service des *contributions, rue du Haze.*

Pour éviter toute confusion, je vous serais obligé de vouloir bien rectifier en même place et signaler que la Recette municipale se tient *rue d'Havré, 25*, et diffère de la *Perception*, sise rue du Haze.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

BULTÉ, *receveur municipal.*

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un ignorant. — A. C'est un excitant qui, à la longue, doit amener une fatigue de l'estomac, c'est d'ailleurs une question de tempérament. B. L'abonnement est de 200 fr. L'installation coûte de 2 à 300 francs plus la ligne qui est de 200 fr. par kilomètre. Ce n'est encore qu'à l'état de projet. —— *Pas-rat-dix.* — Nous regrettons de ne pas pouvoir vous renseigner. —— *Un intéressé, F.V. 49.* — A la bibliothèque de la gare. —— *Un habitant d'Hem.* — Nous ne vous engageons pas à écrire; dites le de vive voix, c'est plus franc et c'est plus prudent. —— *E.V.G.V.* — Voyez à la librairie du *Journal de Roubaix.* —— *A.D., 79.* — Sexe féminin, environ 20 pour cent. —— *Chrétien social.* — Nous ne connaissons pas. —— *Indécis.* — 1. l'Ecole des arts et métiers; trois années d'études, mais on n'y entre qu'après concours d'admission; 2. C'est le titre pris par ceux qui se spécialisent dans cette branche; 3. Nous l'ignorons.

Cirederf. — Adressez une demande à M. le commandant du bureau de recrutement de Lille. —— *Florrie C.* — 1. Jusque 27 ans accomplis; 2. Vous devrez remettre un certificat au Consul de France le plus proche de votre nouvelle résidence. —— *P.L. 10.* — 1. 1 m. 59 à 1 m. 72; 2. Pour 4 ans, 100 fr.; pour 4 ans 1/2, 150 fr.; pour 5 ans, 200 fr. La solde est la même que pour les autres corps de troupe. —— *Trois entêtés, A.E.P.* — Ceux qui sont exemptés du service payent une taxe militaire et non les ajournés. —— *Militaire, 14.* — Jusqu'au 30 mai 1814.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du jeudi, 17 juin 1909

N° 12

Le Mystère de la Chambre Jaune

PAR GASTON LEROUX

Et le père Jacques reprit:

— Et dire, monsieur, et dire que l'assassin était caché là-dessous! Il y était quand je suis entré à dix heures, pour fermer les volets et allumer la veilleuse, puisque ni M. Stangerson, ni Mlle Mathilde, ni moi, n'avons plus quitté le laboratoire jusqu'au moment du crime.

On entendait la voix de Rouletabille, sous le lit:

— A quelle heure, monsieur Jacques, M. et Mlle Stangerson sont-ils arrivés dans le laboratoire pour ne plus le quitter?

— A six heures!

La voix de Rouletabille continuait:

— Oui, il est venu là-dessous... c'est certain... Du reste, il n'y a que là qu'il pouvait se cacher... Quand vous êtes entrés, tous les quatre, vous avez regardé sous le lit?

— Tout de suite... Nous avons même entièrement bousculé le lit avant de le remettre à sa place.

— Et entre les matelas?

— Il n'y avait, à ce lit, qu'un matelas sur lequel on a posé Mlle Mathilde. Et le concierge et M. Stangerson ont transporté ce matelas immédiatement dans le laboratoire. Sous le matelas, il n'y avait que le sommier métallique qui ne saurait dissimuler rien, ni personne. Enfin, monsieur, songez que nous étions quatre, et que rien ne pouvait nous échapper, la chambre étant si petite, dégarnie de meubles, et tout étant fermé derrière nous, dans le pavillon.

J'osai une hypothèse:

— « Il est peut-être sorti avec le matelas! » Dans le matelas, peut-être... Tout est possible devant un pareil mystère! Dans leur trouble, M. Stangerson et le concierge ne se seront pas aperçus qu'ils transportaient double poids... « Et puis, si le concierge est complice!... » Je vous donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut, mais voilà qui expliquerait bien des choses... et, particulièrement, le fait que le laboratoire et le vestibule sont restés vierges des traces de pas qui se trouvent dans la chambre. Quand on a transporté mademoiselle du laboratoire au château, le matelas, arrêté un instant près de la fenêtre, aurait pu permettre à l'homme de se sauver...

— Et puis quoi encore? Et puis quoi encore? Et puis quoi encore? me lança Rouletabille, en riant délibérément, sous le lit...

J'étais un peu vexé:

—Vraiment on ne sait plus... Tout paraît possible...

Le père Jacques fit:

— C'est une idée qu'a eue le juge d'instruction, monsieur, et il a fait examiner sérieusement le matelas. Il a été obligé de rire de son idée, monsieur, comme notre ami rit en ce moment, car ça n'était bien sûr pas un matelas à double fond!... Et puis, quoi! s'il y avait eu un homme dans le matelas on l'aurait vu!...

Je dus rire moi-même, et, en effet, j'eus la preuve, depuis, que j'avais dit quelque chose d'absurde. Mais où commençait, où finissait l'absurde dans une affaire pareille!

Mon ami, seul, était capable de le dire, et encore!...

— Dites donc! s'écria le reporter, toujours sous le lit, elle a été bien remuée cette carpette-là?

— Par nous, monsieur, expliqua le père Jacques. Quand nous n'avons pas trouvé l'assassin, nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas un trou dans le plancher...

— Il n'y en a pas, répondit Rouletabille. Avez-vous une cave?

— Non, il n'y a pas de cave... Mais cela n'a pas arrêté nos recherches et ça n'a pas empêché M. le juge d'instruction, et surtout son greffier, d'étudier le plancher planche à planche, comme s'il y avait eu une cave dessous...

Le reporter, alors, réapparut. Ses yeux brillaient, ses narines palpitaient; on eût dit un jeune animal au retour d'un heureux affût... Il resta à quatre pattes. En vérité, je ne pouvais mieux le comparer dans ma pensée qu'à une admirable bête de chasse sur la piste de quelque surprenant gibier... Et il flaira les pas de l'homme, de l'homme qu'il s'était juré de rapporter à son maître, M. le directeur de « l'Epoque », car il ne faut pas oublier que notre Joseph Rouletabille était journaliste!

Ainsi, à quatre pattes, il s'en fut aux quatre coins de la pièce, reniflant tout, faisant le tour de tout, de tout ce que nous voyons, ce qui était peu de chose, et de tout ce que nous ne voyions pas et qui était, paraît-il, immense.

La table-toilette était une simple tablette sur quatre pieds; impossible de la transformer en une cachette passagère... Pas une armoire... Mlle Stangerson avait sa garde-robe au château.

Le nez, les mains de Rouletabille montaient le long des murs, « qui étaient partout de brique épaisse ». Quand il eut fini avec les murs et passé ses doigts agiles sur toute la surface du papier jaune, atteignant ainsi le plafond auquel il put toucher, en montant sur une chaise qu'il avait placée sur la table-toilette, et en faisant glisser autour de la pièce cet ingénieux escabeau; quand il eut fini avec le plafond où il examina soigneusement la trace de l'autre balle, il s'approcha de la fenêtre et ce fut encore le tour des barreaux et celui des volets, tous bien solides et intacts. Enfin, il poussa un ouf! « de satisfaction » et déclara que, « maintenant, il était tranquille! »

— Eh bien, croyez-vous qu'elle était enfermée, la pauvre chère mademoiselle quand on nous l'assassinait! quand elle nous appelait à son secours!.. gémit le père Jacques.

— Oui, fit le jeune reporter, en s'essuyant le front... la « Chambre Jaune était, ma foi, fermée comme un coffre-fort... »

— De fait, observai-je, voilà bien pourquoi ce mystère est le plus surprenant que je connaisse, « même dans le domaine de l'imagination ». Dans le « Double assassinat de la rue Morgue ». Edgar Poë n'a rien inventé de semblable. Le lieu du crime était assez fermé pour ne pas laisser échapper un homme, mais il y avait encore cette fenêtre par laquelle pouvait se glisser l'auteur des assassinats qui était un singe!... Mais ici, il ne saurait être question d'aucune ouverture d'aucune sorte. La porte close et les volets fermés comme ils l'étaient, et la fenêtre fermée comme elle l'était, « une mouche ne pouvait entrer ni sortir! »

— En vérité! En vérité! acquiesça Rouletabille, qui s'épongeait toujours le front, semblant suer moins de son récent effort corporel que de l'agitation de ses pensées. En vérité! c'est un très grand et très beau et très curieux mystère!...

— La « Bête du Bon Dieu », bougonna le père Jacques, la « Bête du Bon Dieu » elle-même, si elle avait commis le crime, n'aurait pas pu s'échapper... Ecoutez!... L'entendez-vous?... Silence!...

Le père Jacques nous faisait signe de nous taire et, le bras tendu vers le mur, vers la prochaine forêt, écoutait quelque chose que nous n'entendions point.

— Elle est partie, finit-il par dire. Il faudra que je la tue... Elle est trop sinistre, cette bête-là... mais c'est la « Bête du Bon Dieu »; elle va prier toutes les nuits sur la tombe de sainte Geneviève, et personne n'ose y toucher de peur que la mère Agenoux jette un mauvais sort...

— Comment est-elle grosse, la « Bête du Bon Dieu? »

— Quasiment comme un gros chien basset... c'est un monstre que je vous dis. Ah! je me suis demandé plus d'une fois si ça n'était pas elle qui avait pris de ses griffes notre pauvre mademoiselle à la gorge... Mais la « Bête du Bon Dieu » ne porte pas de godillots, ne tire pas des coups de revolver, n'a pas une main pareille!... s'exclama le père Jacques en nous montrant encore la main rouge sur le mur. Et puis, on l'aurait vue aussi bien qu'un homme, et elle aurait été enfermée dans la chambre et dans le pavillon, aussi bien qu'un homme!...

— Evidemment, fis-je. De loin, avant d'avoir vu la « Chambre Jaune », je m'étais, moi aussi, demandé si le chat de la mère Agenoux...

— Vous aussi! s'écria Rouletabille.

— Et vous? demandai-je.

— Moi non, pas une minute... Depuis que j'ai lu l'article, « je sais qu'il ne s'agit pas d'une bête! » Maintenant, je jure qu'il s'est passé là une tragédie effroyable... Mais vous ne parlez pas du béret retrouvé, ni du mouchoir, père Jacques?

— Le magistrat les a pris, bien entendu, fit l'autre avec hésitation.

Le reporter lui dit, très grave:

— Je n'ai vu, moi, ni le mouchoir, ni le béret, mais je peux cependant vous dire comment ils sont faits.

— Ah! vous êtes bien malin..., et le père Jacques toussa, embarrassé.

— Le mouchoir est un gros mouchoir bleu à raies rouges, et le béret, est un vieux béret basque, comme celui-là, ajouta Rouletabille en montrant la coiffure de l'homme.

— C'est pourtant vrai... vous êtes sorcier...

Et le père Jacques essaya de rire, mais n'y parvint pas.

— Comment qu'vous savez que le mouchoir est bleu à raies rouges?

(à suivre).